

## GROUPE DE RECHERCHE 2018

### JOURNAL n° 20 – le 17 mai

Le 17 mai, Brigitte, Clémence, Corinne, Gisèle et Sylvie se sont réunies à 14h au salon de thé "La Parenthèse", 1 rue de Pujols à Villeneuve-sur-Lot.

Voici l'ordre du jour :

- Un compte rendu sur la *Newsletter*.
- Les projets de poèmes et leurs illustrations.
- Les apports de nos lectures, articles et conférences.
- L'histoire du langage et des langues ; les liens entre langues et cultures.
- L'avancement sur l'axe grammatical du groupe *ABCD'Errances*.

Les réunions d'*ABCD'Errances* sur les « déterminants » en français, ont eu lieu les 29 mars et 5 avril.

#### I. Quelques nouvelles

- Jacqueline est revenue du Royaume-Uni, Eliane de Madagascar. Muriel est sur Villeneuve et travaille à la rédaction de son ouvrage sur l'orthographe.
- Brigitte et Chris ont travaillé à la présentation et à l'envoi de la 3<sup>e</sup> newsletter pour le *Journal n° 19* et les documents joints à ce journal.
- Clémence a relu les poèmes de Jean-Baptiste et préparé le plan pour les illustrations que nous réaliserons dans l'atelier artistique de Beyrines > voir *Arts Avenues*<sup>1</sup>.
- Ouverture d'un compte sur la revue CAIRN.INFO<sup>2</sup> « Chercher, repérer, avancer », Liège et Paris, 35 revues en Lettres et Linguistique.

#### II. Réflexions et thèmes abordés

##### 1. L'importance des mots tels qu'on les dit

Brigitte fait remarquer que les termes « Proche Orient » et « Moyen Orient » se confondent la plupart du temps dans l'esprit des gens et dans la communauté internationale. Pour ce qui est des mots, si on traduit en anglais *Proche Orient*, on obtient *Middle East* ; si on traduit *Proche Orient* en regard de *Moyen Orient*, on obtient alors la distinction entre *Near East* et *Middle East*.

---

<sup>1</sup> <http://www.artsavenues.com>

<sup>2</sup> Un **cairn** est un amas artificiel de pierres pour baliser un sentier, repérer un endroit particulier, marquer un site funéraire ou un support à des pratiques religieuses (drapeaux de prières en Himalaya et au Tibet). On les trouve la plupart du temps sur les reliefs, les tourbières ou au sommet des montagnes. Ce terme est souvent utilisé en référence à l'Écosse, mais peut aussi être utilisé dans d'autres lieux. Le mot vient du préceltique et celtique *\*karn* et par-delà du proto-indo-européen *\*kar* (« pierre, rocher »). Le mot celtique a donné le mot écossais *càrn* qui a un sens beaucoup plus large : il peut désigner plusieurs types de collines ainsi que des amoncellements naturels de pierres. Le breton a le mot *karn*, que l'on retrouve dans la toponymie, là où il y a des cairns dolméniques. En allemand et en néerlandais, les cairns sont appelés respectivement *Steinmann* et *Steenman*, soit « homme de pierre » ; en piémontais, ils sont appelés *omèt* « petit homme ». Une forme d'*inukshuk* inuit évoque aussi une silhouette humaine, et est appelée un *inunquat* (« imitation d'une personne »).

Quant aux zones géographiques, la distinction est encore moins évidente, l'espace géopolitique est mouvant au rythme des guerres. Si le Proche-Orient et le Moyen-Orient couvrent des territoires aux délimitations imprécises, on considère en général que le Proche-Orient désigne les régions de l'Est méditerranéen, de l'Égypte à la Turquie ; le Moyen-Orient englobe l'ensemble des pays de l'Asie de l'Ouest et du Sud-Ouest, de la Turquie à la frontière entre l'Iran et le Pakistan, soit la Turquie, l'Iran, l'Irak, la Syrie, le Liban, la Jordanie, la Péninsule arabique (avec l'Arabie saoudite, les Émirats arabes Unis, Oman, le Yémen, le Qatar, Bahreïn et le Koweït), l'Égypte, l'État d'Israël ainsi que les Territoires palestiniens.



## 2. Les mots comme on les vit

On n'entrera pas dans un débat contradictoire sur le cerveau des hommes et des femmes ou sur le déterminisme biologique ou éducationnel<sup>3</sup>.

On ira sur la pointe des pieds dans le VAK<sup>4</sup> qui établit des distinctions sur la perception de la réalité, ses modes de représentation verbale et non-verbale et son incidence sur le comportement sociolinguistique<sup>5</sup>.

<sup>3</sup> Parmi beaucoup d'autres, vous trouverez deux articles contradictoires : 1. « Cerveau d'homme, cerveau de femme : les différences observées au scanner », Sébastien Bohler, scilogs.fr, 04.12.2013 ; 2. "Il est impossible de deviner si un cerveau appartient à un homme ou une femme", explique la neurobiologiste Catherine Vidal, propos recueillis par Lucie Soullier, Le Monde, 25.05.2013.

<sup>4</sup> **Visuel** = vision / **Auditif** = audition / **kinesthésique** = toucher (dont mouvement du corps), goût, odorat, ambiance, environnement. **Visuel** : importance du regard, de l'expression du visage avant le message verbal. Aime un dessin, un schéma, un plan, une organisation. Action et contrôle. **Auditif** : message verbal, écoute et compréhension. Importance du contenu, synthèse. Hésitation et réflexion avant d'agir. **Kinesthésique** : émotion dans le ton et l'intensité de la voix, sensible à l'ambiance. Importance donnée à ce qui se dégage du message. Proximité des gens. Écriture du message verbal. Rythme personnel pour prise de décision.

Ainsi, nous ne dirons que deux mots sur la programmation neurolinguistique<sup>6</sup> (PNL en français, *NLP* en anglais) qui sert de base à une étude du comportement social et à l'enseignement du « management ».

Les premiers modèles en PNL sont linguistiques, leur rôle s'élargit par la suite pour repérer, puis transformer les représentations mentales sensorielles d'un sujet. Ces représentations sont décrites ; à partir d'elles, des modèles comportementaux sont créés selon une méthode appelée « modélisation ». Linguistique et thérapeutique se côtoient, passent du modèle au protocole, mettent en place des techniques pour décrire les comportements, pour agir sur l'expérience subjective des participants (améliorer leurs capacités et leur relation aux autres), et enfin pour intervenir dans des groupes humains (communication entre individus, psychothérapie intégrative), ceci jusqu'à la psychothérapie neurolinguistique ou **PNLt**.

Pour de nombreux universitaires, la PNL est une pseudoscience, car elle manque de base théorique scientifique et de démonstration thérapeutique convaincante. Au pire, on pourrait craindre un risque de manipulation et de dérive sectaire.

### **3. Les langues « mortes », le sont-elles vraiment ? L'exemple du latin en Italie**

Modernité et « langue morte » pourraient être antinomiques. Or, on prête d'infinies qualités à l'enseignement des langues anciennes.

Dans « L'enseignement du latin aux USA et en Italie », l'auteur Philippe Cibois<sup>7</sup> conclut ainsi : « L'expérience française postérieure à l'abandon du latin en 6<sup>e</sup> permet de répondre d'une certaine manière aux questions qui se posent en Italie. Du fait du caractère largement facultatif du latin, les enseignants de langues anciennes ont dû renouveler son enseignement et, même si certains restent traditionnels, on peut dire que la rénovation à laquelle aspirent Luigi Berlinguer et Tullio De Mauro est faite en France. Ce débat italien fait apparaître que les arguments en faveur du latin sont les mêmes qu'en France : gymnastique de l'esprit (critiquée comme en France, car tout apprentissage de n'importe quelle langue est formateur) ; importance pour l'étymologie et pour mieux parler et écrire la langue, d'autant plus forte pour l'italien qui est la langue romane la plus proche du latin ; notion d'encyclopédie culturelle dont le latin fait partie ainsi que toutes les nombreuses traces de l'Antiquité dans les monuments, l'art et la littérature. »

Effectivement, l'Italie a supprimé l'enseignement du latin<sup>8</sup> dans les collèges en 1977. Le latin continue d'être enseigné en parallèle au grec, 3 à 5 heures par semaine sur 2 à 5 années,

---

<sup>5</sup> Dans *Analyse-du-discours.com* : La sociolinguistique s'intéresse au rapport des phénomènes linguistiques et sociaux. Marcellesi résume la démarche de cette discipline en ces termes : "Mettre en évidence le caractère systématique de la covariance des structures linguistiques et sociales et, éventuellement, établir une liaison de cause à effet" (*Langages*, no 23, 1971 : 19). Bien que l'analyste fasse appel à la langue, son objectif est d'apporter des réponses autres que linguistiques au phénomène étudié. Relèvent aussi de la sociolinguistique l'étude des jugements portés "sur le comportement verbal des individus" ainsi que celle de "l'attitude du locuteur vis-à-vis de son énoncé, qu'on caractérise selon la distance ou la modalisation", (*Dictionnaire de linguistique* 1973: 445). Certaines analyses sociolinguistiques font appel aussi à l'étude du mode d'énonciation.

<sup>6</sup> Méthodologie qui prétend « agir sur les comportements au moyen du langage », élaborée par Richard Bandler et le linguiste John Grinder en 1975 aux États-Unis. Robert Dilts, auteur, formateur et consultant américain, en fait usage. C'est « une pratique et un modèle psychothérapeutique qui trouve son origine dans la formalisation de pratiques communicationnelles et cliniques de certains thérapeutes d'exception », parce que la PNL tente de modéliser les stratégies de réussite d'experts reconnus afin de les transférer à d'autres personnes. <sup>7</sup> Sur le site <https://enseignement-latin.hypotheses.org/127>, La question du latin, Statistiques, du 13 décembre 2009.

<sup>8</sup> « En Italie : suppression de l'enseignement du latin », journal *La Croix*, « L'Italie cherche des solutions pour sauver les langues anciennes », Anne Le Nir, Rome, le 22/01/2016. Dans ce pays au patrimoine culturel si dense, l'appétit pour l'apprentissage des langues anciennes est au plus bas. L'Italie cherche des solutions pour sauver Homère et Virgile.

dans les lycées classiques (philosophie), scientifiques (botanique, chimie, médecine) et les lycées spécialisés en sciences humaines (musée, bibliothèque, maison d'édition, centre de recherche). Mais les inscriptions sont de moins en moins nombreuses : 5,5 % des élèves aujourd'hui contre 10 % en 2008.

Nous citons Anne Le Nir : « Le *liceo classico* offre une formation pluridisciplinaire qui permet, comme aucun autre, de transmettre les racines de notre culture, les valeurs de la citoyenneté et le sens critique », explique Irene Baldriga, directrice du lycée Virgilio à Rome. Fondé en 1936, cet établissement compte 1.400 élèves, dans plusieurs filières. Mais son cœur historique est le lycée classique, qui accueille des élèves issus de milieux très variés. « L'Italie est confrontée à une grave crise de la culture classique », admet Carla Guetti, chargée de la révision de la didactique au ministère de l'instruction. « Cette désaffection s'explique aussi par le succès croissant du lycée linguistique ou des sciences appliquées », affirme Paolo Corbucci, un des responsables du ministère de l'instruction. « Les familles orientent leurs enfants vers des voies qui leur semblent plus concrètes. Il est donc crucial de s'adapter aux évolutions sociétales ».

#### **4. Un sursaut pour les langues en perdition ? L'exemple du Frison**

Le frison fait partie des langues germaniques occidentales. Son territoire géographique étant largement discontinu, cette langue ne s'est pas uniformisée. Elle diffère selon qu'elle est parlée dans la province néerlandaise de la Frise (Friesland), où elle est langue officielle à côté du néerlandais ; dans la province de Groningue, ou encore en Basse-Saxe allemande (*Niedersachsen* en allemand).

Certains considèrent le frison occidental (*frysk* en frison / *West-Fries* en néerlandais) comme une langue à part entière, d'autres comme la variante dominante du frison<sup>9</sup>. Il est parlé par environ 400.000 personnes. Tous les locuteurs du frison sont bilingues et souvent même trilingues.

Les autres langues frisonnes sont le frison oriental (2.000 locuteurs) et le frison septentrional (10.000 locuteurs), tous deux parlés en Allemagne. Le frison ressemble également à l'anglais et au néerlandais.

En 1938, les autorités néerlandaises acceptent que le frison soit enseigné. A Leeuwarden, la *Fryske Akademy*, « institut de recherche et de documentation sur la Frise, la langue et la culture frisonnes » est rattaché à l'Académie royale néerlandaise des arts et des sciences.

Après la seconde guerre mondiale, des organisations se créent pour promouvoir le frison. Certaines municipalités remplacent les panneaux des rues et des villages rédigés en néerlandais par des inscriptions bilingues ou unilingues. Dans la province de la Frise, l'administration accepte la correspondance officielle en langue frisonne. Dans les années 50, 80 écoles primaires sur 600, enseignent le frison dans cette province. Cependant, le néerlandais reste obligatoire. Souvent, l'enseignement du frison est considéré comme une transition pédagogique pour passer définitivement au néerlandais par la suite. Même si la majorité de la population de la province de Frise comprend le frison occidental, la

---

<sup>9</sup> En frison occidental, il est connu simplement sous le nom de frison (*frysk*). Aux Pays-Bas, le nom *frison occidental* (*West-Fries* en néerlandais) est réservé à un dialecte du néerlandais parlé dans la région de Frise occidentale qui, elle, dépend de la province de Hollande-Septentrionale.

scolarisation en néerlandais étant obligatoire, le niveau d'alphabétisation en frison occidental reste relativement bas.

## 5. Le français en péril hors de France

La langue française en danger au Canada ? C'est loin, mais pas bon signe<sup>10</sup> !

Francophones et anglophones cohabitent dans la ville d'Ottawa. Parmi eux, trois quarts des francophones et un tiers des anglophones jugent la langue française menacée.

Le gouvernement québécois tente de réimplanter le français dans les entreprises où l'anglais est souvent la langue professionnelle. La loi sur les langues officielles de 1969 devait garantir le bilinguisme, mais le français est en grande partie l'affaire des francophones au Canada.

Nous citons Le Figaro : « Non seulement les francophones considèrent à plus de 70%, l'avenir de la langue française en danger (contre 34% des anglophones) mais ils sont moins du tiers à juger la ville d'Ottawa, pourtant capitale du Canada, assez apte et «efficace» à protéger le bilinguisme dans le pays. De la même manière, ils sont 95% à penser que les diplômés du secondaire devraient «posséder une connaissance pratique» du français et de l'anglais, contre 62% des anglophones. Ces derniers ont d'ailleurs tendance à davantage privilégier l'espagnol (21%) comme seconde langue que les locuteurs du français (12%).<sup>11</sup> »

Cependant, l'existence des deux langues constitue un atout pour se comprendre et trouver un emploi. Pour 70% des canadiens, les deux langues définissent « ensemble » leur identité nationale ; pour 54% d'entre eux, elles sont fondamentales.

## 6. Le français de France est-il en danger ?

On parle depuis longtemps d'*anglobalisation* et de l'hégémonie anglo-saxonne dans bon nombre de domaines : industrie, multinationales, art, chanson...<sup>12</sup>. L'anglais est invasif dans le monde professionnel de l'informatique, des nouvelles technologies, de la médecine. Les publications universitaires sont en anglais pour circuler à l'international. Ainsi, la revue hebdomadaire américaine *Jama (Journal of the American Medical Association)* et la revue hebdomadaire britannique *The Lancet*, sont rédigés en anglais par les étudiants-chercheurs et les spécialistes de tous les pays. Lire et rédiger en anglais est la condition *sine qua non*.

---

<sup>10</sup> Le français est-il vraiment menacé au Canada ? Le Figaro, le 08/01/2017.

<sup>11</sup> Toujours en citant Le Figaro : « Des écarts de perceptions relativement «normaux» nuance Linda Cardinal. Interrogée par le média québécois, la politologue et professeure à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa explique que «pour les anglophones, la dualité linguistique est perçue comme un compromis». Ainsi le bilinguisme n'est-il pas pour les locuteurs de la langue de Shakespeare «une façon de s'ouvrir à la diversité» tels que peuvent le penser les francophones, mais «comme un accommodement envers eux». Un moindre mal, certes, mais qui n'en reste pas moins l'une des principales richesses du pays. »

<sup>12</sup> « Il est tentant de penser que les empires ont constitué l'un des principaux vecteurs de la mondialisation dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est par exemple la thèse de l'historien Niall FERGUSON, qui parle d'« *anglobalisation* » pour qualifier le rôle décisif de l'empire britannique dans l'avènement de la « modernité » aux quatre coins du monde avec la diffusion du libre-échange, des institutions politiques modernes, de la langue anglaise ou encore des sports dits « modernes ». Pour faire « in », les dictionnaires français ne se gênent pas pour avaliser plusieurs mots empruntés à l'anglais, alors qu'ils devraient le faire avec parcimonie. Je leur suggère néanmoins d'en avaliser un sans tarder, utilisé encore entre guillemets, amalgamant superbement les mots « anglo-saxon » et « globalisation » (synonyme de mondialisation) et qui dit bien ce qu'il veut dire : *anglobalisation* », Sylvio Le Blanc, *Paris-Normandie, Anglobalisation*, le vendredi 24 novembre 2006.

Alain Borer déplore notre soumission au modèle anglais dominant. Un asservissement synonyme, selon lui, d'appauvrissement<sup>13</sup>.

Pourtant, nous engrangeons de nouvelles moissons de mots et de notions. Les adolescents sont inventeurs de mots, au même titre que ceux qui travaillent à de nouvelles technologies, quels que soient les secteurs.

Nos dictionnaires rendent compte de ces nouveautés avec quelque retard<sup>14</sup>. Tout en grossissant de concepts nouveaux et du vocabulaire qui les accompagne, le français « se simplifie » en parallèle, particulièrement à l'oral. Passé simple et imparfait du subjonctif y sont quasi inexistantes ; très « connotés », ces temps « sonnent étrangement » : « *J'eusse aimé qu'on me félicitât !* ».

Ce n'est pas mieux à l'écrit, même dans le cas de textes rédigés et de lettres officielles. Les messages (sms) et les courriers électroniques ne sont pas « étrangers » à ce phénomène de simplification. Vocabulaire et grammaire sont sous la tension, à la fois de la nouveauté, et de la rapidité d'exécution.

On utilise le temps présent par commodité et quelques marqueurs temporels font le reste. Le passé se résume à : *Je viens de + le verbe à l'infinitif* et le futur à : *Je vais + le verbe à l'infinitif*. Pourquoi pas tout simplement : hier, aujourd'hui, demain et demain si pour marquer la chronologie : passé, présent, futur et conditionnel ?

Pour autant, devons-nous redouter un appauvrissement quand nombre de mots nouveaux dans tous les secteurs professionnels font leur apparition ? N'oublions pas que les langues se nourrissent les unes des autres depuis le début des temps.

### III. AXE II : La guerre des « genres » (5° partie), le débat sur l'écriture inclusive<sup>15</sup>.

Nous avons abordé le point de vue des détracteurs/détractrices de l'écriture inclusive dans le *Journal n°18*. Puis celui de ses défenseur.es/défenseuses dans le *Journal n°19*. Voici la position médiane des indécis.es ou des modéré.es.

#### A / Discussion ou débat ?

---

<sup>13</sup>« L'état de la langue française empire de jour en jour », Alain Borer, Propos recueillis par Thomas Mahler et Saïd Mahrane, Le Point du 31 octobre 2017. Ceci n'est pas une interview, mais un entretien, publié non pas dans un *news magazine*, encore moins dans un « *mag* », mais dans un hebdomadaire d'informations générales. Ainsi, par ce petit préambule, nous attirerons-nous les faveurs d'Alain Borer, poète, dramaturge, fou de Rimbaud et auteur en 2014 d'un livre remarquable, *De quel amour blessée*, sur les splendeurs et misères de notre langue. Iconoclaste, l'homme n'a pas seulement le tricorne du corsaire, qu'il porte en toute occasion, il en a aussi l'âme, et gare à celui qui, devant lui, parlera de « *selfie* », d'« *anniv* » ... Le livre d'Alain Borer : *De quel amour blessée. Réflexions sur la langue française*, Alain Borer, Gallimard, 354p.

<sup>14</sup> Marie-Hélène Drivaud travaille pour Le Robert : « Entre 100 et 200 mots, environ. Ces nouveaux mots viennent de partout, de la télévision, des journaux, des catalogues, de la publicité, etc. Quand nos « chasseurs de mots » ont repéré un nouveau mot ou une expression qui reviennent régulièrement et qui sont suffisamment répandus dans la société, nous décidons de l'ajouter dans nos dictionnaires. » Culture, Isabelle Pouyllau, 15 mars 2014.

<sup>15</sup> Pour se replonger dans la problématique, on relira le *Journal n° 16*, AXE I, B. La guerre des « genres » (1° partie), 1 à 8, ainsi que l'article joint au journal « Genre, le désaccord » d'Anne Chemin, journaliste au service culture du journal Le Monde. Elle s'intéresse en particulier aux débats d'idée, aux controverses politiques et sociales, aux sciences humaines.

Sommes-nous lassé.es ? Si notre opinion est faite, il est certain que nous le sommes. Il n'est alors pas de débat. Mais des changements sont en cours. La presse a couvert l'écriture inclusive pendant un certain temps. Si le sujet est moins présent, il n'est pas loin.

Ainsi, pour le professeur au Collège de France, Claude Hagège<sup>16</sup>, le débat sur l'écriture inclusive confond orthographe et syntaxe. Si le français reproduit la « domination masculine », le comportement des hommes est en cause, et non la langue.

Quand d'un côté des professeurs décident, en dépit de la tradition et des instructions du ministère, d'enseigner à leurs élèves que le masculin ne l'emporte pas sur le féminin<sup>17</sup>, d'autres conseillent la prudence, comme Viviane Youx, présidente de l'Association française pour l'enseignement du français, qui, sans être hostile à une évolution, trouve « difficile d'occulter la norme, surtout si on doit préparer nos élèves à un examen ».

Si on reste optimiste : une mise en œuvre difficile sous-entend qu'elle serait possible. Si on est réservé sur la question : possible ne signifie pas souhaitable ; cette précautionneuse ambiguïté fait corps avec la problématique.

Ainsi, on avance avec une grande prudence : Eliane Viennot et Raphaël Haddad conseillent un recours à un usage « limité mais assumé de l'écriture inclusive »<sup>18</sup> et Anne Abeillé<sup>19</sup> recommande d'utiliser un accord partiel - déjà utilisé dans le langage courant - en jouant sur l'ordre des mots et en plaçant le féminin avant le masculin : [la fille ou le garçon sera content](#).

## **B / Masculin et générique à la fois**

Daniel Elmiger, maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Genève, mène des travaux sur le bilinguisme individuel, social et scolaire ; la politique linguistique et les langues minoritaires ; la féminisation de la langue.

Voici son commentaire quant à la relation du masculin au générique :

« Cette relation est particulièrement pertinente – et controversée<sup>20</sup> – dans le cas des noms communs de personne utilisés de manière générique. Traditionnellement, il s'agit de la forme masculine à laquelle on attribue une valeur générique : [C'est un travail pour un étudiant, pas pour un professeur](#). Une forme féminine peut également s'utiliser de manière générique, mais cet usage ne correspond guère aux attentes des sujets parlants francophones : [L'étudiante doit s'inscrire au séminaire si elle a besoin d'une attestation](#).

Si la valeur générique n'est pas conventionnelle (c'est-à-dire si elle ne correspond pas aux attentes de la personne qui lit ou entend un énoncé), elle peut être explicitée, par exemple au moyen d'une définition légale déterminant la valeur de la forme masculine (ou féminine) : [Le masculin / le féminin est utilisé pour désigner des personnes des deux sexes](#).

---

<sup>16</sup> Voir dans ce *Journal* : « La langue n'est pas sexiste », Claude Hagège, *Le Monde*, 27 décembre 2017.

<sup>17</sup> Voir « Après l'écriture, la grammaire « inclusive », Mattea Battaglia, *Le Monde*, 9 novembre 2017. Des professeurs ont décidé d'enseigner à leurs élèves que le masculin ne l'emporte pas sur le féminin.

<sup>18</sup> Académie et écriture inclusive, « Faut-il encourager l'écriture inclusive ? » par Eliane Viennot, professeure émérite de littérature française et Raphaël Haddad, docteur en sciences de l'information et de la communication, *Débats & Controverses*, l'Humanité, lundi 30 octobre 2017.

<sup>19</sup> Professeure de linguistique à l'université Paris Diderot, interrogée par *Libération*.

<sup>20</sup> La règle du « masculin générique » est activement enseignée dans les écoles et prescrite dans les grammaires normatives, en avançant que le masculin est « neutre » et « l'emporte sur le féminin ». Cette conception a souvent été critiquée et contestée, notamment par la critique féministe du langage (cf. p. ex. Elmiger 2008, Viennot 2014 et Khaznadar 2015 : 114). Dans le cadre de cet article, nous ne nous attarderons pas plus longtemps sur ce cas de *neutralisation sémantique*, qui est assez familier à la plupart des francophones, bien qu'il puisse être sujet à des appréciations évaluatives et idéologiques très divergentes. »

Dans ces cas-là, on peut souvent lire que le masculin a une valeur de « neutre », par exemple dans le *Rapport* de la Commission générale de terminologie et de néologie (1998) au sujet de la féminisation de la langue : Héritier du neutre latin, le masculin se voit conférer une valeur générique, notamment en raison des règles du pluriel qui lui attribuent la capacité de désigner les individus des deux sexes et donc de neutraliser les genres ».

## C / La neutralisation = la « réinvention » du neutre

En latin, le genre neutre existe à côté du masculin et du féminin. Il en reste peu de traces en français.

Dans l'article en note<sup>21</sup>, Daniel Elmiger réfléchit à cette notion de neutre. Il donne une définition du concept de « neutralisation »<sup>22</sup> et la façon dont il en aborde l'étude.

« Si le genre neutre n'existe plus en français moderne, nombreuses sont cependant les *neutralisations* que l'on décrit dans la littérature linguistique et grammaticale. Ce terme se rapporte à des phénomènes divers, qui seront résumés en deux cas de figure : d'une part la neutralisation sémantique et d'autre part la neutralisation formelle. »

Pour ce qui est de la neutralisation sémantique, il propose l'exemple suivant :

« Dans une relation hyperonyme / hyponyme, un trait pertinent pour la définition de l'hyponyme est dit « neutralisé » quand il se réfère à l'hyperonyme ; ainsi les hyponymes *chat* et *chatte* (Ex.1) s'opposent à *chat* (Ex.2), où l'on parle d'un chat indéterminé.

Ex.1 : *Ce n'est pas un chat* (= chat<sup>m</sup>), *c'est une chatte* (= chat<sup>f</sup>).

Ex.2 : *J'aimerais un chat* (= chat<sup>neutre</sup>), *mais j'hésite entre un mâle ou une femelle.* »

Quant à la neutralisation formelle, voici quelques exemples :

*Enseignant / enseignante* (différenciés à l'écrit et à l'oral),

*L'ami / l'amie* (homophone à l'oral),

*Le dentiste / la dentiste* (épécènes)

Les noms et adjectifs homophones à l'oral permettent de neutraliser les différences entre les genres. Des marques flexionnelles et dérivationnelles, plus ou moins heureuses, ont été proposées, souvent pour les différencier à l'écrit<sup>23</sup> :

*professionèles* (= *professionnels/professionnelles*) ; *assurez* (= *assurés/assurées*) ; *avertiz* (= *avertis/averties*) ; *venuz* (= *venus/venues*)<sup>24</sup> ; *illes* (= *ils/elles*) ; *ul* (= *il/elle*) ; *yel, iel* (= *il/elle*) ; *ceuses, celleux* (= *ceux/celles*) ; *nombreuxses* (= *nombreux/nombreuses*) ; *chômeureuse* (= *chômeur/chômeuse*) ; *amoureuxseuse* (= *amoureux/amoureuse*) ; *tousses* (= *tous/toutes*) ;

Ou encore :

---

<sup>21</sup> Implications Philosophiques, Espace de recherche et de diffusion, Masculin, féminin et le neutre ? « Le statut du genre neutre en français contemporain et les propositions de « neutralisation » de la langue », Daniel Elmiger, Université de Genève. Publié le 29 juin 2015.

<sup>22</sup> En sémantique, la notion de neutralisation fait référence aux travaux de Trubetzkoy et Jakobson (cf. Elmiger 2008 : 105ss.) ; elle peut s'appliquer à différents cas d'opposition, où au moins l'un des éléments peut s'utiliser avec ou sans un trait différentiel, pertinent au niveau du cas particulier, mais non opératoire à celui de la catégorie plus générale.

<sup>23</sup> Entre autres : « Pour une grammaire non sexiste », Céline Labrosse, Recherches féministes, D'actualité, vol. 10, n° 1, 1997.

<sup>24</sup> « La forme du pluriel en vigueur jusqu'à il y a deux siècles à peine pour les noms et adjectifs en *-é* était *-ez* », par exemple dans *péché* (sg.), *péchéz* (pl.). « Ce n'est qu'à la fin du XVIIe siècle que le pluriel *-és* s'est implanté en lieu et place de la finale *-ez*. » Et de conclure : « Comme il est plus facile de faire accepter des formes ayant existé antérieurement que d'en créer de toutes pièces, cette finale en *-ez* pourrait être réactivée et investie d'une autre fonction, à savoir la représentation des deux genres, le féminin et le masculin, sans distinction hiérarchique » (Labrosse 1996 : 63).



*tou-te-s les étudiant-e-s ; tou(te)s les étudiant(e)s ; tou.te.s les étudiant.e.s ; tou-te-s les étudiant-e-s.*

*Madelle / M<sup>e</sup> (= M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup>).*

Si ce qui précède n'a pas retenu l'attention du grand public et des linguistiques (!), la presse s'en est fait l'écho et l'administration a tout simplement supprimé *Mademoiselle / Mlle*. Tout n'est donc pas perdu !

L'invariabilité - telle qu'on la trouve dans les formes épiciques -, ainsi que l'absence de marqueurs caractérisant le genre, donnent lieu à une « neutralisation ».

S'il est illusoire de penser aller jusqu'au bout d'une neutralisation formelle ou sémantique, Daniel Elmiger conclut : « La neutralisation formelle permet ainsi de poursuivre l'objectif d'un langage non sexiste et l'emploi de formes épiciques est l'une des stratégies principales pour y parvenir. »

## **D / Les mots d'ordre contre l'ordre des mots**

Rappelons qu'après les résultats souhaités du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes et sa publication du « Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe » (novembre 2015), le politique s'inquiète : « A Matignon, on fait état d'une « *dérive des administrations* » observée ces dernières semaines, « *avec des sites Internet ou des fiches de postes rédigés de cette manière* »<sup>25</sup>. « *Le premier ministre a été alerté par les services de Matignon, ainsi que par Jean-Michel Blanquer, de la multiplication anarchique d'expressions de l'administration en écriture inclusive*, précise-t-on dans l'entourage d'Edouard Philippe. *Cela devenait un peu n'importe quoi et il était temps de rappeler la règle.* »<sup>26</sup>

Cette écriture « dite » inclusive est *exclus.e* des textes officiels sur l'ensemble des services placés sous l'autorité des ministres : « *Outre le respect du formalisme propre aux actes de nature juridique, les administrations relevant de l'Etat doivent se conformer aux règles grammaticales et syntaxiques, notamment pour des raisons d'intelligibilité et de clarté de la norme* ».

En prenant le premier ministre au mot, on peut espérer qu'en dehors de ces administrations (l'école est dans le lot<sup>27</sup>), cette écriture fasse son chemin.

Le refus porte à la fois sur le point médian<sup>28</sup> et l'accord de proximité. Par contre, il n'y a peu de risque à conserver ce qui se fait (modérément) depuis Laurent Fabius, puis Lionel Jospin, soit la féminisation des fonctions<sup>29</sup> : *la ministre, la secrétaire générale* ; et plus osé : *une cheffe, une auteure*.

---

<sup>25</sup> Utilisation de l'écriture inclusive.

<sup>26</sup> « Écriture inclusive : la position du gouvernement n'est-elle que symbolique ? », Mattea Battaglia, Gaëlle Dupont et Cédric Pietralunga, *Le Monde*, 22/11/2017.

<sup>27</sup> « *Il y a une seule langue française, une seule grammaire, une seule République* » (Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale).

<sup>28</sup> Dont la graphie est encore floue avant que de naître (*député.e.s* ou *député.es* ; *électeur.rice.s* ou *électeur.rices*).

<sup>29</sup> Circulaire du 6 mars 1998 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre. « Voilà plus de dix ans, le 11 mars 1986, mon prédécesseur, Laurent Fabius, adressait aux membres du Gouvernement une circulaire prescrivant la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre dans les textes réglementaires et dans tous les documents officiels émanant des administrations et établissements publics de l'Etat.

Cette circulaire n'a jamais été abrogée mais elle n'a guère été appliquée jusqu'à ce que les femmes appartenant à l'actuel Gouvernement décident de revendiquer pour leur compte la féminisation du titre de ministre. Elles ont ainsi engagé un mouvement qu'il faut poursuivre afin que la féminisation des appellations professionnelles entre irrévocablement dans nos mœurs.

Pour accélérer l'évolution en cours, j'ai demandé à la commission générale de terminologie et de néologie de mener une étude qui, à la lumière des pratiques passées et des usages en vigueur dans d'autres pays francophones, fera le point sur l'état de la question. La commission pourra s'appuyer notamment sur les travaux accomplis en 1984 et 1985 par la commission pour la féminisation des noms de métier et de fonction. Son étude devra m'être remise dans le courant du second semestre 1998.

Il n'est pas trop périlleux non plus d'utiliser l'ordre alphabétique : *égalité femmes-hommes* (pas question de courtoisie ici, le F avant le H !), ou d'introduire systématiquement le féminin et le masculin, « *afin que les femmes comme les hommes soient inclus.es* ».

## **E/ Diviser pour mieux régner = décision au sommet *versus* indécision à la base**

Après un franc succès sur cette voie ouverte à la visibilité des femmes, les « usag.ère.s » de la page d'accueil du Conseil économique, social et environnemental, ont vite déchanté. Silence du côté ministère et secrétariat d'état. Marlène Schiappa, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, n'est pas favorable au point médian, mais souhaite « une meilleure valorisation des femmes dans le langage ».

En haut lieu, on campe sur ses positions. Le ministre de l'éducation nationale prévient : « Tous les documents utilisés par les élèves – ceux donnés par les enseignants – seront écrits selon la grammaire en vigueur, ainsi que tous les documents émanant du ministère de l'éducation ».

En dehors de quelques féministes et « féminisant.e.s », les enseignants, les universitaires, les spécialistes doutent qu'on puisse changer l'usage de la langue par le biais d'une simple circulaire.

La société change et l'usage de la langue s'en trouve modifié. Inversement, le projet apparaît plus vaste s'il faut espérer voir changer l'esprit de toute une société par le biais des changements qui s'opèrent dans une langue.

## **F / Compromis ou position médiane**

Anne Chemin<sup>30</sup> rapporte ici les propos d'Alain Rey, linguiste et lexicographe : « Le caractère belliqueux du débat sur la langue est normal, mais il est particulièrement aigu en France, car, dans ce pays, l'unité linguistique ne s'est pas faite toute seule : elle est le fruit d'une volonté politique qui, au fil des siècles, a toujours engendré de violentes bagarres. Aujourd'hui, le français est à peu près unifié, mais la crainte de la diversité linguistique est encore très vivante dans les esprits : un simple changement de panneau de signalisation – un nom de lieu inscrit en flamand à Lille, en breton dans le Finistère ou en basque près d'Hendaye – suscite de vraies batailles rangées, comme si l'unité du français était menacée. »

L'usage bouscule les traditions linguistiques, les changements viennent de la base plus que du sommet. Linguistes, académiciens, enseignants ont beau faire, *docteur* et *auteure* l'emportent sur *doctresse* et *autrice*.

---

En liaison avec ces travaux, l'Institut national de la langue française se propose d'établir un guide pour les usagers. Ce guide, qui recensera les termes utilisés dans les pays francophones et contiendra des recommandations concernant les formes féminines les mieux adaptées à nos usages, fera l'objet d'une large diffusion.

Dès maintenant et sans attendre le résultat des travaux de la commission générale de terminologie et de néologie, il convient de recourir aux appellations féminines pour les noms de métier, de fonction, de grade ou de titre dès lors qu'il s'agit de termes dont le féminin est par ailleurs d'usage courant (par exemple, la secrétaire générale, la directrice, la conseillère). Je vous invite à diffuser cette pratique dans les services placés sous votre autorité et à l'appliquer dans les textes soumis à votre signature. »

<sup>30</sup> " L'antiféminisme a laissé son empreinte dans le français ", Alain Rey « Faire changer une langue, c'est un sacré travail ! », Propos recueillis par Anne Chemin, Le Monde du 25/11/2017.

A la question du point médian, voici une réponse que l'on qualifiera de « raisonnable » : « Cette réforme est beaucoup moins dramatique qu'on ne le dit, car elle se réduit à un jeu d'écriture : elle n'est pas oralisable. Elle peut en outre coexister avec d'autres formes de féminisation : chacun a le choix entre le fameux point médian ou la répétition des deux formes " Françaises, Français ", comme disait Valéry Giscard d'Estaing. Mais je suis réservé, car cette réforme est inutilement compliquée. Il faut en outre être prudent : les enfants ont déjà du mal à apprendre l'orthographe française, qui est souvent très arbitraire, ce n'est peut-être pas une priorité de passer à l'écriture inclusive ! Cette réforme est un peu une tempête dans un verre d'eau. »

## G / Débat vertueux ou vertu du débat

Raphaël Haddad<sup>31</sup> définit ainsi l'écriture inclusive : « L'ensemble d'attentions graphiques et syntaxiques permettant d'assurer une égalité des représentations entre les femmes et les hommes ».

Pour lui, l'écriture inclusive relève du discours et se situe dans l'interaction entre textes et contextes. D'un point de vue social, l'écriture inclusive participe à l'égalité entre les femmes et les hommes. Si par son biais, on souhaite promouvoir cette égalité, cette écriture doit envahir les institutions à l'origine de l'inégalité. « D'abord, l'écriture inclusive semble être un puissant levier de féminisation des candidatures. Sa mobilisation dans les annonces d'emploi, par exemple, indique aux femmes que leurs places sont pensées, travaillées, réfléchies par l'institution énonciatrice, que les mécanismes de relégation y sont vraisemblablement déconstruits. C'est notamment pour cette raison que les formations scientifiques peinant à féminiser leurs effectifs s'y intéressent tout particulièrement. C'est aussi ce qu'indiquent les responsables des entreprises et des institutions que nous avons accompagnées dans leur adoption de cette pratique. »

Sans passer sous silence la littérature ou l'école – qui, comme à l'accoutumée nécessiteront débats et controverses sur le long terme -, l'écriture inclusive peut concerner en priorité les institutions et les entreprises où l'égalité entre femmes et hommes est loin du compte quant aux postes et aux salaires.

Ainsi, Raphaël Haddad rassure ceux qui sont hostiles à l'écriture inclusive en matière de littérature et de pédagogie : « l'écriture inclusive ne concerne pas la littérature. Ni celle passée – l'exclusion de tous les textes à valeur patrimoniale ayant été expressément formulée dans les manuels relatifs à l'écriture inclusive – ni celle à venir... Pour la même raison, l'écriture inclusive ne concerne pas prioritairement l'enseignement primaire. Dans leurs expressions quotidiennes, les inégalités de salaires et les carrières bloquées ne sont pas le fait de l'école, mais celui de l'entreprise. En conséquence, c'est à l'entreprise d'agir prioritairement pour l'égalité. »

Haddad souligne l'importance des représentations langagières au niveau social : « Ensuite, l'écriture inclusive confirme les liens entre langage et représentations spontanées. Une étude réalisée par Harris Interactive pour l'agence Mots-Clés est venue confirmer ce que Markus Brauer avait déjà établi : les formulations inclusives, c'est-à-dire fléchies comme " les présentateurs et présentatrices du journal télévisé " ou épiciènes comme " les personnes présentant le journal télévisé ", suscitent jusqu'à deux fois plus de représentations spontanées féminines que les formulations invisibilisantes, comme " les présentateurs du journal télévisé ".

Haddad suggère un « usage raisonné » du point médian :

- forme féminine par ajout du " e " final : [ami](#) / [amie](#) ; [étudiant](#) / [étudiante](#)
- forme féminine par doublement syllabique : [intellectuel](#) / [intellectuelle](#) ; [terrien](#) / [terrienne](#).

---

<sup>29</sup> « Combattre les inégalités par le langage », Raphaël Haddad, Le Monde, 27 décembre 2017. R. Haddad est fondateur d'une agence de communication et auteur d'un *Manuel d'écriture inclusive*,

- forme plurielle, notation à un seul point : [incorrect·es](#) plutôt que [incorrect·e·s](#).

Il conclut avec un certain optimisme : « Pendant trois mois, une partie de la population française s'est interrogée sur les liens qui régissent langage et société. C'est, pour le jeune analyste du discours et communicant que je suis, une véritable satisfaction, tant je crois aux vertus de l'interrogation de nos mots ».

### III. Prochaines réunions

Les deux prochaines réunions d'*Errances en Linguistique* auront lieu le mercredi 13 juin, puis le mercredi 11 juillet à 14h, au salon de thé « *La Parenthèse* », 1 rue de Pujols à Villeneuve-sur-Lot.

#### Ordre du jour pour le 13 juin

- L'invention des mots.
- Textes poétiques en anglais.
- Discussion sur l'écriture inclusive.

#### Ordre du jour pour le 11 juillet

- Un point sur les poèmes de Jean-Baptiste et leurs illustrations.
- Avancement sur la grammaire du Nom en français.
- Suite à l'invention des mots : prospection, catégories.

#### Documents joints à ce Journal n° 20 :

- « Écriture inclusive : la position du gouvernement n'est-elle que symbolique ? », Mattea Battaglia, Gaëlle Dupont et Cédric Pietralunga, *Le Monde*, 22.11.2017.
- « L'antiféminisme a laissé son empreinte dans le français », Propos recueillis par Anne Chemin, *Le Monde*, 25 novembre 2017.
- « Combattre les inégalités par le langage », Raphaël Haddad, *Le Monde*, 27 décembre 2017.
- « La langue n'est pas sexiste », Claude Hagège ; *Le Monde*, 27 décembre 2017.
- « Masculin, féminin : et le neutre ? », Daniel Elmiger, *Implications Philosophiques*, espace de recherche et de diffusion, 29 juin 2015.

**D'autres documents** sont mis directement sur le site [www.errancesenlinguistique.fr](http://www.errancesenlinguistique.fr), sous l'intitulé « Documents » :

- Langues régionales, langues étrangères : de l'héritage à la pratique  
François Clanché, division Enquêtes et études démographiques, Insee, n° 830 - Février 2002
- France Culture, Savoirs, « La Fabrique de l'Histoire consacrée à l'histoire des langues » par Emmanuel Laurentin, du lundi au vendredi de 9h00 à 10h00.
- *Atlas du français de nos régions* par Mathieu Avanzi, Armand Colin, 160 pages.
- « Le Président se trompe », Jean-Louis Davant, *Langues régionales*, ENBATA, 18 juin 2018. Des millions de citoyens français vivent leur bilinguisme au quotidien.
- "Nous collaborons à la disparition du français", propos recueillis par Marianne Payot, *L'express*, 23/10/2014.